

Conseil Municipal du : 16 décembre 2025

Rapporteur : Carole HEULOT, Maire de Raudin

Objet : Droit de préemption

Madame le Maire informe le conseil municipal du non-exercice du droit de préemption pour les parcelles suivantes :

DIA 72260 25 0035	@	35 rue Serge Maingard	AI 231	18/09/2025	Renonce
DIA 72260 25 0036	@	4 rue Alphonse de Lamartine	AM 32	18/09/2025	Renonce
DIA 72260 25 0037	@	14 rue des Primevères	AA 111	30/09/2025	Renonce
DIA 72260 25 0038	@	Rue du Taillis	AI 267-870 ?	14/10/2025	Renonce
DIA 72260 25 0039	@	1 rue des Capucines	AN 288	22/10/2025	Renonce
DIA 72260 25 0040	@	18 chemin de La Papinière	AH 29	24/10/2025	Renonce
DIA 72260 25 0041	@	Cour Alphonse Daudet	A/M 117	30/10/2025	Renonce
DIA 72260 25 0042	@	53 route de Brette les Pins	AE 133	19/11/2025	Renonce

Informations sur les décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de ses délégations accordées par le Conseil Municipal par délibération du 2 juin 2020 complétée par la délibération du 16 décembre 2020.

N°	Dépôt Préfecture	Objet	Service
031/2025	04/09/2025	Dans le cadre d'une enquête administrative interne à la collectivité, le cabinet d'expert PFC 2S a été mandaté pour effectuer celle-ci. Le montant de cette prestation s'élève à 6 087.00€ TTC	
032/2025	05/09/2025	De mandater par une convention signée entre les parties, Maître Florence BOIDIN, pour l'exercice d'une mission de conseil, de représentation et d'assistance dans le cadre du litige qui l'oppose à l'un des agents et en vue de l'engagement éventuel d'une procédure disciplinaire. Les honoraires de Maître Florence BOIDIN sont les suivants : . Assistance juridique 230€ HT/H (Phase préalable à la procédure disciplinaire et procédure disciplinaire) . Procédure devant le tribunal administratif de Nantes 2 500€ HT (Requête, suivi de procédure) . Mémoire en réplique supplémentaire 1 000€ HT . Procédure en référé suspension devant le tribunal administratif de Nantes 1 500€ HT . Mémoire en réplique supplémentaire 1 000€ HT . Procédure devant la cour administrative d'appel de Nantes 3 500€ et 4 500€ HT (Requête, suivi de procédure, observations complémentaires et répliques éventuelles) . Frais de déplacement 120€ HT/H . Frais kilométrique 0.50€ / km . Frais de dossier 90€ HT (Ouverture dossier, gestion administrative et archivage)	
033/2025	08/10/2025	. De souscrire un contrat annuel avec la société Berger-Levrault pour un contrat avec accès de logiciels et de prestation de services avec WeMagnus . Le contrat a été signé le 10 septembre 2025 pour 3 ans à compter du 1er octobre 2025 pour un montant annuel de 10 180.00 € HT	

035/2025		De solliciter une demande de subvention à Le Mans Métropole relative à l'attribution d'un Fonds de Concours d'Attractivité pour l'opération « Réhabilitation de la Mairie de Ruaudin » d'un montant estimé à 23 755.86€ HT	
036/2025	10/11/2025	De solliciter une demande de subvention à Le Mans Métropole relative à l'attribution d'un Fonds de Concours d'Attractivité pour l'opération « Aménagement du parc des Douves » d'un montant estimé à 23 755.86€ HT	
037/2025	10/11/2025	De solliciter une demande de subvention à Le Mans Métropole relative à l'attribution d'un Fonds de Concours d'Attractivité pour l'opération « Création de l'aire de jeux le Pressoir » d'un montant estimé à 7 660.26€ HT	
038/2025	10/11/2025	De solliciter une demande de subvention à Le Mans Métropole relative à l'attribution d'un Fonds de Concours d'amélioration énergétique, optimisation des consommations d'énergie pour l'opération « Installation de GTB » d'un montant estimé à 26 657.76€ HT	

Il est demandé au Conseil Municipal d'en prendre acte,

Carole HEULOT
Maire de Ruaudin

